

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

8250, rue Marquette

Investissements

1 M\$

Calendrier

Phase 1 : du 24 septembre
à la fin de décembre 2018

Phase 2 : de la mi-avril
à mi-mai 2019

Horaire

Du lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h

Travaux plus bruyants après 8 h

Entrepreneur

MA2D Construction inc.

Travaux de sécurisation des façades

Tous les cinq ans, l'Office doit inspecter tous ses bâtiments de cinq étages et plus. C'est une obligation légale pour les propriétaires. À la suite de l'inspection des façades, l'Office doit réaliser des travaux pour sécuriser le revêtement du bâtiment et des balcons. Les travaux suivants permettront de conserver votre immeuble en bon état plus longtemps :

- ▶ le béton et la brique seront refaits;
- ▶ les joints de brique seront refaits;
- ▶ les balcons et leur garde-corps seront changés;
- ▶ les portes et fenêtres seront changées;
- ▶ le scellant sera refait.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière,
- ▶ présence d'équipements.

Inconvénients majeurs

- ▶ Vous n'aurez pas accès à vos balcons tout le long du chantier. Surveillez les avis à cet effet.
- ▶ Vous devrez enlever votre climatiseur.
- ▶ Il est préférable de fermer vos fenêtres pour éviter que la poussière entre dans votre logement lorsque l'entrepreneur travaille à proximité.

Des questions concernant le chantier?



Andrée Quezada

Agente de liaison

514-868-3935

À VOUS D'AGIR - RÔLE DU LOCATAIRE

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :

- ▶ Préparer votre balcon (voir fiche en annexe);
- ▶ Enlever votre climatiseur;
- ▶ Surveillez **les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.
- ▶ Surveillez **les avis sur la porte de votre logement** pour connaître la date des travaux. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance.

ANTENNE SATELLITE

- o Dans l'enveloppe que vous avez reçue se trouvait une attache de type TY-RAP^{MC}.
- o Inscrivez-y votre nom ou numéro de logement.
- o Attachez le TY-RAP^{MC} à l'antenne. **Toute antenne qui n'aura pas été identifiée sera jetée.**
- o L'entrepreneur enlèvera votre antenne et la rangera dans votre logement.
- o **Nous vous suggérons de changer votre abonnement pour le service BELL FIBE, qui ne nécessite pas d'antenne ou de câble.**
- o **Gardez votre facture.** L'OMHM vous remboursera les frais exigés par votre fournisseur. Communiquez avec l'agente de liaison à cet effet.



TY-RAP^{MC}



Base d'antenne qui sera installée sur votre balcon

Merci pour votre patience et votre collaboration!

Pour toute autre demande, communiquez avec le centre d'appels et de la sécurité :

Entretien, réparations et extermination 7 h à 23 h - 7 j/7 | Réparations urgentes et sécurité 24 h/24 – 7 j/7
514 872-OMHM (6646)

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation

Québec



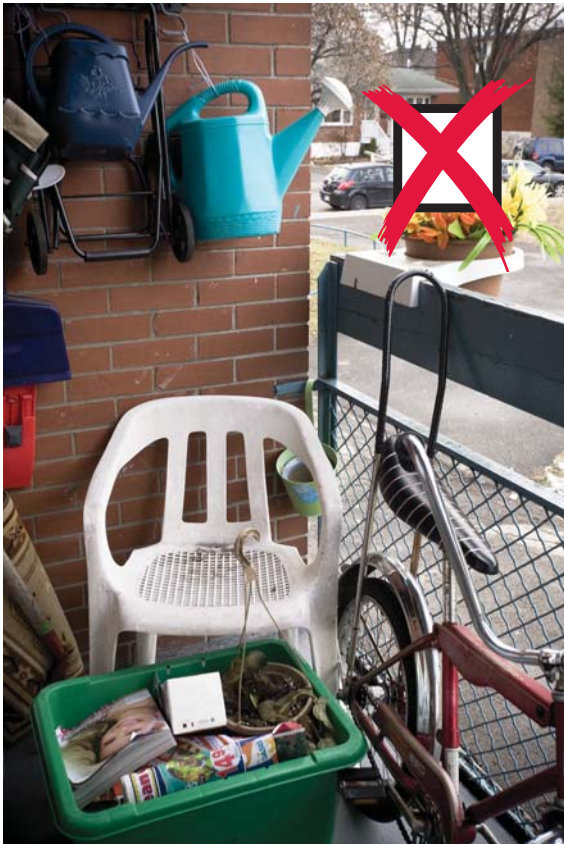
Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,
prêt pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos portes** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes
- ▶ Retirer les fils du téléphone ou du câble fixés autour ou sous la porte



Porte dégagée,
prête pour les travaux



Vos fenêtres

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos fenêtres** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres
- ▶ Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement



Fenêtre dégagée,
prête pour les travaux



Office municipal
d'habitation
de Montréal